

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-927/SG/FIN autorisant M. Moussed Yahya Saleh à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, Quartier 1, avenue 9 — Titre foncier 1435 .

n° 73-927/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication
13 juin 1973

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1973

Date du numéro
25 juin 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussed Yahya Saleh est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, sise à Djibouti, Quartier 1, avenue n° 9, immatriculée au Livre foncier du Territoire sous le n° 1435 au nom de Mme Aicha Abdourhaman Dorani et M. Abdallah Abdourahman Dorani.